

Envoi : 18/10/2016

Réception par le Préfet : 18/10/2016

Publication : 21/10/2016



Pour le Président du Conseil départemental  
et par délégation  
Ludovic LIONS  
Chef du Service Administratif de  
l'Assemblée

# Conseil départemental Haut-Rhin

## Extrait des délibérations du Conseil départemental

N° CD-2016-4-2-1

Séance du vendredi 14 octobre 2016

### **ALSABAIL - ALSACIENNE DE CREDIT-BAIL IMMOBILIER : UN OUTIL DE DEVELOPPEMENT PERFORMANT AU SERVICE DES TERRITOIRES**

**Présidence de :** M. Eric STRAUMANN

**PRESENTS :**

MM. BIHL, COUCHOT, Mmes DIETRICH, DREXLER, FUCHS, GROFF, HELDERLE  
M. HEMEDINGER, Mmes JENN, KLINKERT, LUTENBACHER, MARTIN, MEHLEN-VETTER,  
MILLION, MULLER Betty, M. MULLER Lucien, Mmes ORLANDI, PAGLIARULO, RAPP,  
MM. SCHELLENBERGER, SCHITTLY, Mme SCHMIDIGER, M. TRIMAILLE, Mme VALLAT,  
MM. VOGT, WITH.

**EXCUSES :**

MM. ADRIAN, DELMOND, GRAPPE.

**EXCUSES AVEC PROCURATION :**

M. BECHT donne procuration à Mme FUCHS.

M. HABIG donne procuration à M. STRAUMANN, Président du Conseil départemental.

M. HAGENBACH donne procuration à Mme MEHLEN-VETTER.

M. JANDER donne procuration à Mme DREXLER.

Le Conseil départemental,

VU l'article L 3211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux  
compétences du Conseil départemental,

VU l'article 37 des statuts d'ALSABAIL, dans leur version modifiée en date du 4 mai 2007,

VU le rapport du Président du Conseil départemental,

APRES EN AVOIR DELIBERE

DECIDE

- De procéder à la répartition des jetons de présence versés par ALSABAIL et de les attribuer à hauteur de 3 000 € à Madame Lara MILLION, de 3 000 € à Monsieur Pierre BIHL et de 3 000 € à Monsieur Rémy WITH, pour la durée de leur mandat, avec un premier versement qui interviendra en 2016 au titre des jetons de présence versés par ALSABAIL pour l'exercice 2015.

M. Pierre BIHL, Mme Lara MILLION et M. Rémy WITH quittent la salle au moment des débats et du vote.

LE PRESIDENT



Eric STRAUMANN

Adopté

M. Pierre BIHL, Mme Lara MILLION et M. Rémy WITH ne participent pas au vote.